

La nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents

SMEA

Service public fédéral Santé publique
bernard.jacob@health.fgov.be
0472 40 04 67

www.psy0-18.be



Mettre en place des dispositifs en santé mentale intégrés dans la communauté. Répondre collectivement aux besoins des enfants/adolescents à partir de leur environnement familial, social et culturel en visant l'inclusion dans la société

Pourquoi investir dans une nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents (SMEA) ?

- ❖ La prévalence des troubles mentaux chez les enfants et les adolescents est de +/- 20%. 50 % des troubles mentaux des adultes se développent avant l'âge de 14 ans ;
- ❖ L'offre d'aide et de soins est insuffisante pour répondre à tous les besoins
- ❖ Le fonctionnement des soins en santé mentale est encore insuffisamment intégré;
- ❖ Le fonctionnement et l'organisation actuels des soins de santé mentale se traduisent encore trop souvent par des processus de soins cloisonnés au détriment d'un suivi continu.

- La nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents est basée sur une approche globale et intégrée prenant en compte tous les aspects de la santé mentale et impliquant tous les acteurs, services et secteurs pertinents.
- Depuis 2015, 11 réseaux provinciaux SMEA ont été créés, couvrant l'ensemble du territoire belge.
- La nouvelle politique s'adresse à tous les enfants et adolescents présentant un problème de santé mentale, ainsi qu'à leur contexte personnel et de soins. Les besoins et les exigences de l'enfant ou de l'adolescent et de leur entourage sont essentiels. L'implication, la participation et la responsabilisation maximales sont des concepts clés importants pour y parvenir.

Public Mental Health
Health in all policies

Services accessibles et
de qualité

Approche globale et
intégrée

Soins en santé mentale
axés sur la demande et
sur les besoins de la
population

Les éléments
essentiels de
la NPSMEA

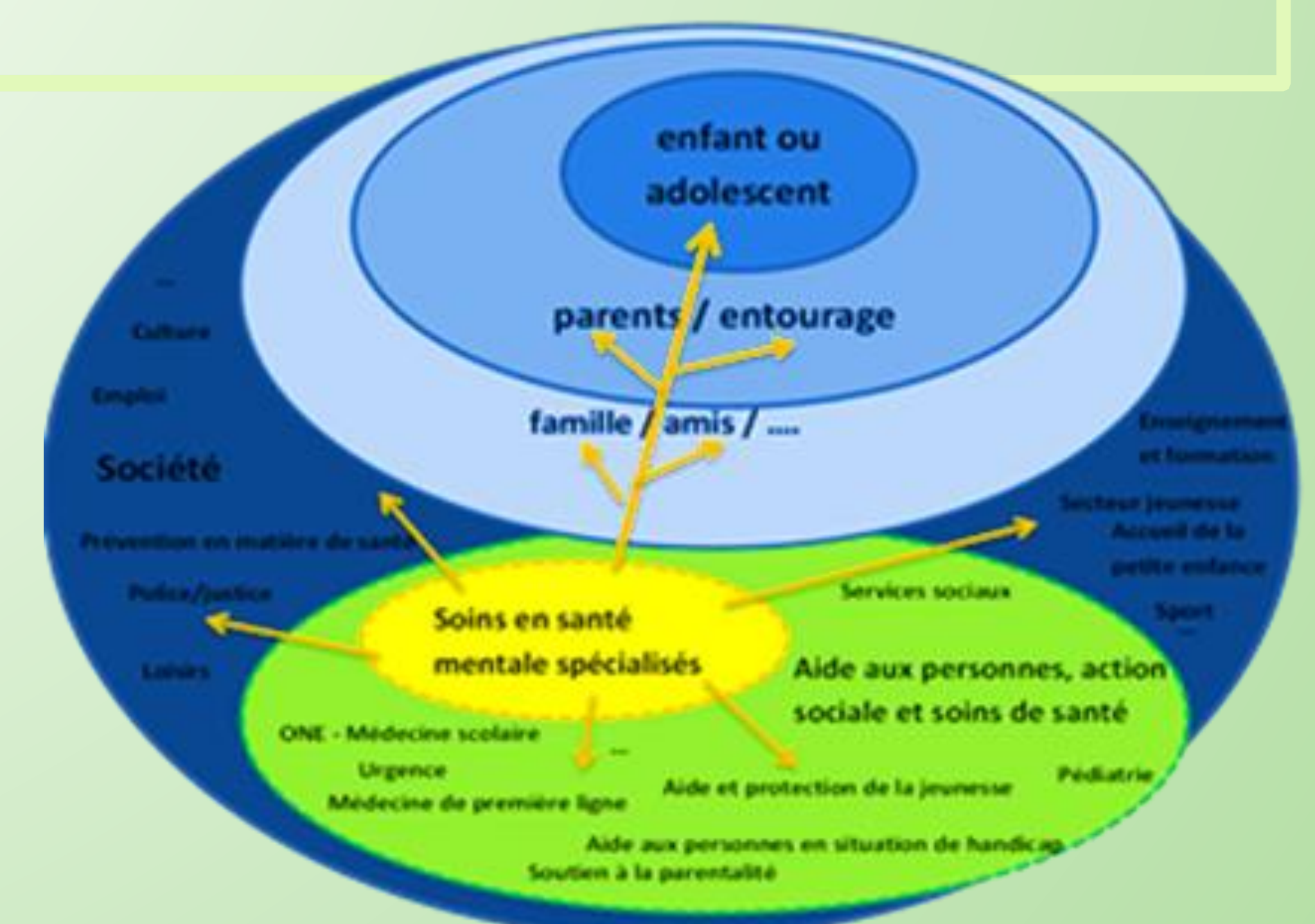
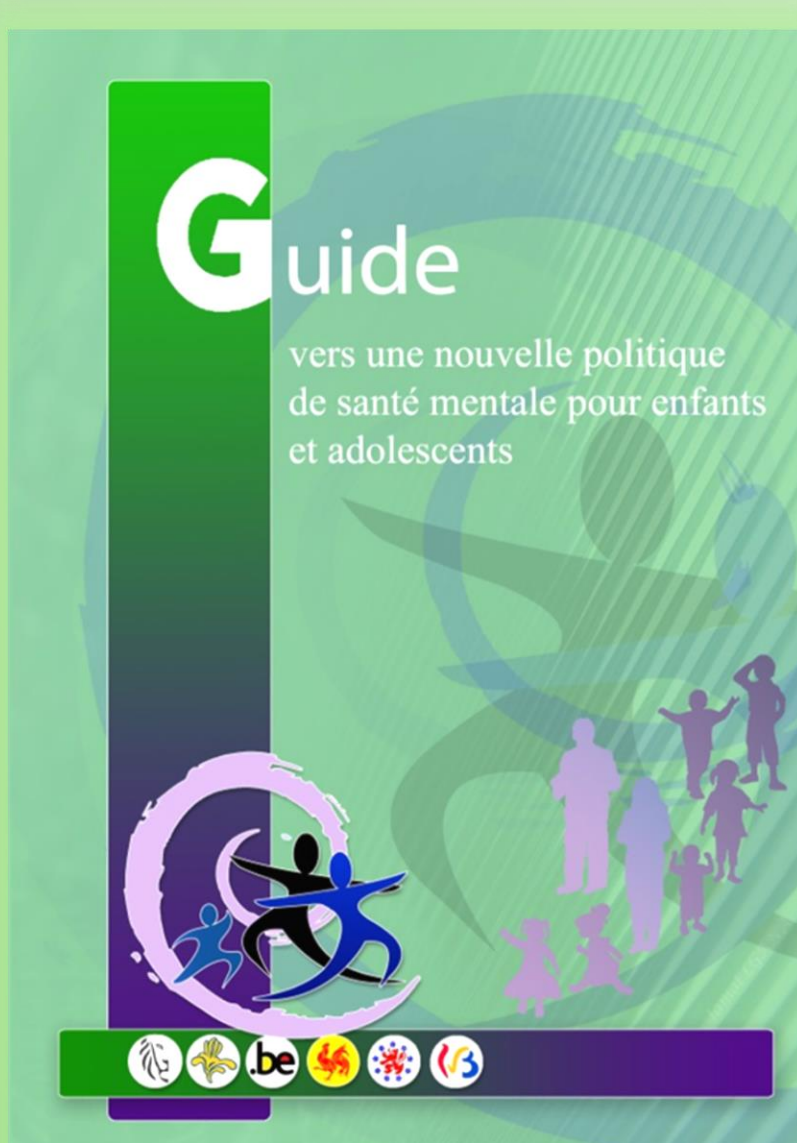
Orientée vers l'avenir
innovante
novatrice

- ✓ Au sein de chaque réseau, un coordinateur et un pédopsychiatre de réseau sont financés. Leurs rôles consistent à faciliter, créer et gérer un réseau opérationnel de santé mentale pour les enfants et les adolescents.
- ✓ Les missions principales du réseau sont la détection précoce, le dépistage, l'orientation, le diagnostic, le traitement, l'inclusion dans tous les domaines de la vie et l'échange et le partage d'expertises.
- ✓ A cette fin, le réseau est organisé grâce aux accords de collaboration de diverses sphères tels que la santé /santé mentale, la société (formation, culture, loisir, associatif...) et le social (aide à la jeunesse, ONE, CPAS...)

Objectifs

- Optimiser l'accessibilité, la continuité et la qualité des soins en santé mentale.
- Améliorer la qualité de vie des enfants et des adolescents présentant des problèmes de santé mentale.
- Accorder une attention particulière aux engorgements et aux lacunes existantes dans le cadre des soins en santé mentale afin de répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins des enfants et des adolescents et de leur entourage, sur base d'un financement durable et garanti pour :

- une meilleure détection et intervention précoce
- une approche plus synchronisée et une démarche de prise en charge des enfants et des adolescents atteints de TDAH plus conforme aux lignes directrices nationales et internationales
- des équipes mobiles de crise pour les enfants et les adolescents
- des équipes mobiles de soins de longue durée pour les enfants et les adolescents (y compris la gestion des cas) ;
- le renforcement des soins résidentiels de crise pour les enfants et les adolescents
- la valorisation des connaissances intersectorielles et l'échange d'expertises tant au niveau des situations individuelles que des réseaux
- le renforcement de l'offre pour les enfants et les adolescents présentant des déficiences intellectuelles et des problèmes de santé mentale complémentaires



Résultats

11 réseaux provinciaux intersectoriels SMEA, dotés d'un budget récurrent d'environ 25 millions d'euros, pour financer, en autres :

- 12 ETP coordination de réseaux
- 12 ETP pédopsychiatres de réseau
- 110 ETP soins mobiles de crise
- 105 ETP soins mobiles assertifs de longue durée
- 40 ETP renforcement des soins de crise résidentiels
- + 50 ETP experts (jeunes enfants (0-3 ans), TDAH, enfants de parents qui présentent une problématique de santé mentale, traumatisme, déficience intellectuelle, ...)

Recommandations

- Favoriser, au maximum, l'implication, la mobilisation et la participation active des enfants des adolescents et de leur entourage à tous les niveaux de décision (parcours individuels, politique des services, politique des autorités)
- Impliquer les enfants, les adolescents, leur entourage, les professionnels (des soins), et les autorités compétentes, dans un mouvement bottom-up.
- Développer et mettre en application, pour tous les réseaux SMEA, un plan stratégique comportant une vision et des missions claires déclinés en objectifs S.M.A.R.T, traduits en objectifs stratégiques et opérationnels et en actions concrètes.
- Développer et proposer un programme global de formations/training/coaching à tous les acteurs impliqués